

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p>VII. Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? (Année impaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que, dans les <u>sociétés démocratiques*</u>, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser <u>l'égalité des chances*</u> ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant <u>les processus de massification scolaire*</u> et de <u>démocratisation scolaire*</u>. - Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire (notamment, rôle de l'École, rôle du <u>capital culturel*</u> et des investissements familiaux, <u>socialisation* selon le genre*</u>, effets des stratégies des ménages) dans la construction des trajectoires individuelles de formation.
<p>VIII. Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? (Année impaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer la <u>mobilité sociale intergénérationnelle*</u> des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle ou intragénérationnelle*). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la <u>mobilité observée*</u> comporte une composante structurelle (<u>mobilité structurelle*</u>) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (<u>fluidité sociale*</u>) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de <u>mobilité ascendante*</u>, de <u>reproduction sociale*</u> et de <u>déclassement*</u>, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Plan

Intro → Comprendre que, dans les sociétés démocratiques*, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances*

<p style="text-align: center;"><u>I. Les tables de mobilité, présentation...</u></p> <p>A. Les tables de mobilité, principes de construction de la table « brute » ...</p> <p><u>1. Autour des formes de mobilité...</u></p> <p><i>a. Différentes approches de la mobilité sociale : la mobilité peut être géographique*, professionnelle*et générationnelle*...</i></p> <p><i>b. ... et ces formes sont parfois liées.</i></p> <p><u>2. ... une table intergénérationnelle :</u></p> <p><i>a. Deux questions centrales où s'expriment déjà intérêts et limites...</i></p> <p><i>b.... et où il faut souligner l'importance des marges : la mobilité observée comporte une composante structurelle.</i></p> <p>B. ... qui donne naissance à deux tables de mobilité relative...</p> <p>C. ... mais une société (plus) mobile n'est pas nécessairement une société (plus) fluide.</p>	<p style="text-align: center;"><u>II ... quels enseignements pour les sociétés « démocratiques » : l'égalité des chances, horizon ou mythe ?</u></p> <p>A. Un processus de massification...</p> <p>B. ... qui fait reculer ou intensifie des facteurs d'inégalités : quelle démocratisation ?</p>
--	--

Intro. → Comprendre que, dans les sociétés démocratiques*, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances*

<p>Sociétés démocratiques</p> <p>Selon Tocqueville c'est une société où se produit un processus d'égalisation des conditions c'est-à-dire une égalisation des droits individuels, des chances de réussite et des positions sociales</p>	<p>Ecole</p>	<p>Egalité des chances</p> <p>Situation dans laquelle chaque individu, quelles que soient sa position sociale d'origine ou ses caractéristiques, a les mêmes probabilités d'accéder aux positions sociales et aux ressources (diplômes, revenus etc.) qui permettent de les atteindre.</p>
--	---------------------	---

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation inclusive de tous les enfants, sans aucune distinction. Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. Pour garantir la réussite de tous, l'école se construit avec la participation des parents, quelle que soit leur origine sociale. [...] Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des dignités des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. [...]

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique, territoriale et sociale. [...] L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

Conformément à l'article 63 de la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019, ces dispositions entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2019.

Q.1. *Quels sont les rapprochements possibles entre les deux définitions ?*
Q.2. *Relevez dans le texte de loi sur l'école ce qui relève de l'égalité des droits et de l'égalisation des conditions*
Q.3. *Relevez dans ce texte de loi qu'il y a une prise en compte des différences et en même temps une volonté d'effacement de la position sociale d'origine*
Bilan *Comment l'école peut être une institution favorisant un rapprochement effectif entre la société démocratique et l'égalité des chances ?*
Réflexion : *Si on suppose la France actuelle pleinement démocratique quelle est la probabilité d'un enfant de devenir « Ouvrier » ? Si vous rencontrez une « Employée » quelle serait la probabilité que son père soit « Cadre ou P.I.S. » ?*

I. Les tables de mobilité, présentation...

A. Les tables de mobilité, principes de construction de la table « brute » ...

1. Autour des formes de mobilité...

a. Différentes approches de la mobilité sociale : la mobilité peut être géographique*, professionnelle*et générationnelle*...

Document

Les sciences sociales reconnaissent plusieurs **types de mobilités**. On peut citer la mobilité **géographique** : d'une part, la mobilité résidentielle correspond à un changement de résidence principale au sein d'un même pays, en général entre deux recensements ; d'autre part, les migrations désignent un changement de pays de résidence ; enfin la mobilité quotidienne désigne les déplacements effectués dans la journée.

On peut citer aussi les études sur la **mobilité professionnelle**, qui décrivent les parcours individuels comme une succession d'états caractérisés par les indicateurs d'activité (emploi, chômage, inactivité) ou de professions (catégories socioprofessionnelles).

L'emploi étant une dimension structurante du statut social, on peut caractériser le statut d'une personne par sa profession actuelle, appelée position sociale, et par celle de ses (ou son) parent(s), appelée origine sociale. Lorsque la position et l'origine sociale sont identiques, on parle de reproduction sociale ; sinon, l'individu est en mobilité sociale. Celle-ci peut être de trois types : d'une part, elle peut correspondre à une amélioration du statut social, il s'agit alors d'une promotion sociale ou mobilité ascendante ; d'autre part, elle peut signifier une perte de statut, on parle alors de démotion sociale ou mobilité descendante ; enfin, l'individu peut avoir une profession différente de ses parents mais un statut équivalent, on parle de mobilité horizontale.

Eduscol -Ministère de l'Education Nationale, 2013.

Préalable : Révisez la nomenclature des PCS

Q.1. *En quoi la mobilité géographique quotidienne peut-elle être révélatrice d'un certain du primat de l'individu dans les sociétés modernes ?* **Q.2** *En quoi la croissance intensive* peut-elle être propice à la mobilité professionnelle d'un individu ? Donnez 2 exemples à partir des P.C.S. illustrant la mobilité professionnelle d'activité puis la mobilité de profession ? En quoi peut-elle être de nature « intra » ou « inter » générationnelle ?* **Q.3** *Pourquoi la mobilité entre génération permet de jeter un regard sur la destinée d'un individu et en même temps sur son origine sociale ? Donnez un exemple plausible à partir de la P.C.S. n°1* **Q.4** *En quoi le développement (cf. I.D.H.) a-t-il pu élargir l'accès à certaines professions (ex. vers PCS 3 et 4) ? Donnez un exemple plausible associant la position sociale et l'origine sociale d'un individu permettant d'illustrer un processus de promotion sociale au cours des 30 glorieuses.*

♥**EC1** : Distinguez, en les illustrant, la mobilité intergénérationnelle de la mobilité intra générationnelle (Autres Centres, 2015)

b. ... et ces formes sont parfois liées.

Najat Vallaud-Belkacem - Fiche Wikipédia

Deuxième d'une famille de sept enfants, **Najat Belkacem naît en 1977 à Beni Chiker**, village marocain proche de Nador, dans le Rif. Najat Belkacem est d'ascendance **marocaine**, algérienne et espagnole par ses grands-parents. En 1982, avec sa mère et sa sœur aînée, **elle rejoint dans le cadre d'un regroupement familial son père, ouvrier dans le bâtiment immigré en France** ; d'abord à Abbeville puis passe la majeure partie de son enfance et de son adolescence à Amiens, où elle suit des études primaires avant d'entrer au collège César-Franck, dans les quartiers nord de la ville. En 1995, élève au lycée Delambre d'Amiens, **elle obtient son baccalauréat économique et social**. À l'âge de 18 ans, elle est **naturalisée** ; elle a les nationalités française et marocaine. En 2000, elle devient diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, après avoir obtenu une licence en droit à l'université de Picardie à Amiens. Elle échoue à deux reprises au concours de l'ENA. C'est aussi à Sciences Po qu'elle rencontre Boris Vallaud, avec qui elle se marie le 27 août 2005. Ils sont parents de jumeaux (un garçon et une fille), Louis-Adel et Nour-Chloé, nés en 2008. Boris Vallaud a été directeur général des services du conseil général de Saône-et-Loire, directeur de cabinet du ministre Arnaud Montebourg et il est, depuis 2014, secrétaire général adjoint de la présidence de la République. **Najat Belkacem commence sa vie professionnelle en étant juriste dans un cabinet parisien d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation** pendant trois ans.

Les enfants de Francis Bouygues

« Quand il meurt en 1993, **Francis Bouygues** a déjà organisé sa succession. C'est le benjamin, **Martin**, qui prend le relais à la tête du groupe de BTP. Simple bachelier il a effacé son aîné, **Nicolas Bouygues** pourtant dauphin désigné. Centralien, comme son père, il fut très vite associé à la direction générale. Mais il se brouille avec son père et quitte l'entreprise pour fonder un petit groupe de BTP en 1986. Il dirige aujourd'hui Geys, une société d'équipement de carrosserie. **Corinne Bouygues**, a elle aussi été écartée en 1997 alors qu'elle présidait la régie publicitaire de TF1 depuis 1989. Elle réside aujourd'hui en Suisse. Enfin **Olivier Bouygues**, ingénieur et aîné de deux ans de l'actuel PDG, a fait toute sa carrière dans l'entreprise avant de devenir administrateur en 1984 et directeur général délégué en 2002 ».

Source : Les grands patrons en France ; Enquête Le Journal du Net

Q.1. Montrez que la future (ex)ministre de l'éducation nationale a connu plusieurs formes de mobilité sociale.

Q.2. Pourquoi ses enfants disposent-ils de davantage de ressources sociales ? Lesquelles ? En quoi cela peut les rendre moins mobiles ?

Q.3. Montrez que **Corinne** a sûrement connu deux des formes de mobilité au moins, lesquelles ? **Q.4.** A quel type de mobilité doit-on se référer pour dire que **Martin** et **Olivier** ne sont pas mobiles ? **Q.5.** A quel moment **Nicolas** connaît-il une mobilité professionnelle ? Dans quelle mesure sa mobilité intergénérationnelle peut-elle être considérée comme un « déclassement » social et non une promotion ?

Bilan : Notion polysémique, la mobilité sociale est surtout retenue pour sa dimension intergénérationnelle. C'est cette forme qui a donné lieu à la construction de tables de mobilité.

2. ... une table intergénérationnelle :

a. Deux questions centrales où s'expriment déjà intérêts et limites...

Groupe socioprofessionnel de l'enquête
au dernier emploi selon le groupe socioprofessionnel du père en 2016
Enquête : Q.1. Quel est votre métier (→ PCS) ?
Q.2. Quel était le métier (→ PCS) de votre père à la fin de vos études ?

GSP du fils	GSP du père						Ensemble
	Agri.	ACCE *	Cadre et P.I.S.	Prof. I.	Employé	Ouvrier	
Agriculteur	185 083	7 985	3 896	7 530	3 874	15 200	223 568
ACCE *	59 848	228 284	88 965	80 317	49 821	224 753	731 987
Cadre et P.I.S.	72 866	241 319	452 462	306 049	135 691	318 791	1 527 178
P.I.**	99 989	225 454	227 125	309 795	180 307	586 924	1 629 594
Employé	45 547	88 212	70 323	104 359	100 582	309 866	718 888
Ouvrier	220 200	212 171	89 525	186 260	192 628	1 177 824	2 078 608
Ensemble	683 532	1 003 424	932 296	994 309	662 903	2 633 358	6 909 822

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2015, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

Q.1. En quoi ce principe de l'enquête établit qu'il n'y a pas de pères mais des « fils de... » ? Quelles sont les réponses données par les individus se trouvant dans la case dont la valeur est 185 083 ?

Q.2. A quelle question de l'enquête correspondent les individus d'une même colonne ? D'une même ligne ? Q.3. Faites une comparaison des données 223 568 à 683 532 Q.4. Que permet d'observer la diagonale principale ? (Données en rouge) En quoi est-ce paradoxal compte tenu de la dénomination des tables ? Q.5. Que représentent les autres cases hors de la diagonale principale ? Q.6. En quoi ces tables sont-elles finalement une description de la distribution des positions sociales dans la structure socio-économique ?

(Limites des tables)

Q.7. Sur quelle nomenclature s'appuient les tables de mobilité ? Rappelez les principaux critères de construction. Q.8. Qu'est-ce qui peut malgré tout différencier deux agriculteurs économiquement ? Q.9. Symboliquement ? Q.9. Le nombre de P.C.S. est-il neutre sur l'ampleur de la mobilité ou l'immobilité ? Pourquoi ? Q.10. Donnez un exemple de P.C.S. qui a pu voir son image économiquement ou socialement (dé/re) valorisée ? Q.11. En quoi le fait de relier un fils/fille à un seul de ses « parents » conduit à négliger la complexité de la socialisation ?

b.... et où il faut souligner l'importance des marges : la mobilité observée comporte une composante structurelle.

1. Groupe socioprofessionnel de l'enquête
au dernier emploi selon le groupe socioprofessionnel du père en 2016

GSP du fils	GSP du père						Ensemble
	Agri.	ACCE *	Cadre et P.I.S.	Prof. I.	Employé	Ouvrier	
Agriculteur	185 083	7 985	3 896	7 530	3 874	15 200	223 568
ACCE *	59 848	228 284	88 965	80 317	49 821	224 753	731 987
Cadre et P.I.S.	72 866	241 319	452 462	306 049	135 691	318 791	1 527 178
P.I.**	99 989	225 454	227 125	309 795	180 307	586 924	1 629 594
Employé	45 547	88 212	70 323	104 359	100 582	309 866	718 888
Ouvrier	220 200	212 171	89 525	186 260	192 628	1 177 824	2 078 608
Ensemble	683 532	1 003 424	932 296	994 309	662 903	2 633 358	6 909 822

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2015, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

2. Evolutions de la structure sociale
Des P.C.S. qui se ferment tandis que d'autres s'ouvrent

<i>P.C.S. connaissant un recul entre la structure d'origine et la structure actuelle...</i>		<i>... et P.C.S. connaissant une progression entre la structure d'origine et la structure actuelle.</i>	
P.C.S.	Ecart	P.C.S.	Ecart

Q.1. Est-ce la dernière ligne ou la dernière colonne qui donne une image, certes déformée (car masculine ; car cohorte de 40 à 59 ans etc.), de la société actuelle ? Quelle structure de la société est représentée par l'autre marge de la table ? **Q.2.** Quelles sont les écarts de PCS en (+) ou en (-) ? Complétez le tableau **Q.3.** En quoi cela témoigne-t-il de transformations de la structure sociale en France ? **Q.4.** Montrez par des données chiffrées que tous les fils d'agriculteurs ne pouvaient devenir Agriculteur ? En quoi les fils de cadres et PIS n'auraient pas suffi pour occuper tous les postes de cette PCS dans la structure actuelle ? Justifiez le sous-titre du doc.2

B. ... qui donne naissance à deux tables de mobilité relative.

Table de mobilité brute en 2016

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE *	Cadre et PIS	Prof. I.	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	185 083	7 985	3 896	7 530	3 874	15 200	223 568
ACCE *	59 848	228 284	88 965	80 317	49 821	224 753	731 987
Cadre et PIS	72 866	241 319	452 462	306 049	135 691	318 791	1 527 178
PI**	99 989	225 454	227 125	309 795	180 307	586 924	1 629 594
Employé	45 547	88 212	70 323	104 359	100 582	309 866	718 888
Ouvrier	220 200	212 171	89 525	186 260	192 628	1 177 824	2 078 608
Ensemble	683 532	1 003 424	932 296	994 309	662 903	2 633 358	6 909 822

Champ : Hommes âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle

Source : INSEE, Enquête Emploi 2015, fichiers détails (variables utilisées : SEXE, AGE5, CSER, CSPP)

	Structure Actuelle	Structure ?	Ecart		<p style="text-align: center;"><i>Un écart positif est le signe d'une PCS qui _____ (les possibilités de destinée dans cette PCS _____) tandis qu'un écart négatif traduit une PCS qui se ferme (les possibilités de destinée _____ dans cette PCS).</i></p> <p style="text-align: center;">Pourquoi la somme de (+) est-elle égale à celle des (-) ?</p>
			(+)	(-)	
Agriculteur	223 568				
ACCE *	731 987				
Cadre et PIS	1 527 178				
PI**	1 629 594				
Employé	718 888				
Ouvrier	2 078 608				

	Effectifs en milliers	En % de l'ensemble	En % des mobiles
Immobiles	2 454 030	?	X
Mobilité brute dont...	?	64,5	X
→ ... mobilité structurelle*	?	18,6	28,9
→ ... mobilité nette**	?	?	?

* Mobilité structurelle* = somme des écarts (positifs ou négatifs) entre la structure actuelle et la structure d'origine

** Mobilité nette = Mobilité totale - mobilité structurelle. C'est un résidu !